

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 JUIN 2023

Invitation adressée le 15 mai 2023 par la directrice de l'école.  
Le Conseil d'école s'est réuni le 8 juin 2023, à 18h00, à l'école maternelle de Sandillon.

### Membres de droit présents

NOM	QUALITE
PRESIDENTE	
Isabelle CRESPEL	DIRECTRICE
EDUCATION NATIONALE	
Lydie BERTHAULT – Catherine GARNIER – Laura JALABERT – Marie-France BOYER - Daniel RODRIGUES – Sonia FERRAT – Lise BUREL	ENSEIGNANTS
MAIRIE DE SANDILLON	
Pascal JUTEAU	MAIRE
Luc DELPLANQUE	ADJOINT AUX AFFAIRES SCOLAIRES
PARENTS D'ELEVES	
Cyprien JANVIER – Delphine FOUCHER – Sabrina MALLARD	PARENTS D'ELEVES LISTE PEI
Guillaume DRIUTTI – Jimmy THILLOUX	PARENTS D'ELEVES FCPE
DDEN	
Danielle ROBERT	DDEN

### Membres invités

NOM	QUALITE
Sophie BIDAULT – Maryline RAVENEAU – Isabelle DARRAS – Nathalie LEBRUN – Alice BOUCHER- Karine DREUX – Angélique PAUPERT	ATSEM
Valérie ARCHENAULT	RESPONSABLE PÔLE SCOLAIRE
Charline RENARD – Betty PLANCHARD	PARENTS D'ELEVES (PEI)

### Membres absents excusés

NOM	QUALITE
Valérie de NADAÏ	IEN
Sandrine LECHEVALIER	PSYCHOLOGUE DE L'EN
Lauriane DESBOIS	DGS

La séance est ouverte par Mme Crespel à 18H. Elle remercie les présents et demande des volontaires pour préparer le compte rendu de la réunion.

Mme Berthault et Mme Ferrat pour les enseignants, Mme Charline RENARD et Mme Sabrina MAILLARD pour les parents d'élèves acceptent.

Quorum : 15

Ordre du jour :

- **Approbation du compte rendu du conseil d'école du jeudi 16 mars 2023,**

Le compte rendu a été transmis aux membres du conseil qui l'ont examiné, la présidente demande si quelqu'un souhaite apporter une modification au compte rendu.

Monsieur Delplanque indique qu'il ne s'oppose pas à l'adoption du compte rendu mais qu'il souhaiterait que soit annexé à celui de ce soir la teneur de l'intervention solennelle qu'il avait faite le 16 mars. Cela sera fait à la fin de ce compte rendu.

Le compte rendu du conseil du 16 mars est proposé aux votes :

Quorum : 15 personnes prennent part au vote

Contre : 0                      abstention : 0                      pour : 15

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

- **Mme Crespel voudrait ajouter un point à l'ordre du jour : Nomination des membres de la commission électorale pour les élections des représentants des parents d'élèves à la prochaine rentrée.**

Nous devons nommer les membres de la commission électorale qui devra valider les listes électorales et les résultats du scrutin pour la prochaine élection des représentants des parents d'élèves. Cette commission est composée du directeur, d'un enseignant, d'un DDEN et de deux parents d'élèves.

Parmi les enseignants, Lydie Berthault s'est proposée. Madame Robert (DDEN) y assistera également.

Et parmi les parents, il faudrait une personne au moins de chaque association :

-Mme BEAUVOIS (PEI)

-M. THILLOUX (FCPE) souhaite en discuter avec les membres de son association mais accepte finalement.

- **Organisation pédagogique pour la rentrée 2023-2024**

A la rentrée prochaine, l'école accueillera environ 158 enfants répartis de la manière suivante :

PS : 42 élèves

MS : 54 élèves

GS : 62 élèves

A ce stade de l'année, les inscriptions sont encore en cours, les familles ne nous ont pas encore informés officiellement de leurs intentions lorsqu'elles pensent déménager et il n'est pas possible de donner des chiffres très précis. Il est tout à fait possible que nous ayons encore une dizaine d'inscription en PS ou comme l'an passé, l'arrivée à la rentrée de 5 élèves en GS. Pour preuve, j'ai encore eu un appel lundi d'un parent qui souhaite inscrire son enfant en GS l'an prochain mais le dossier n'est pas encore fait. Un autre parent m'a indiqué ce matin que son enfant qui devait partir restera finalement scolarisé à Sandillon l'an prochain...

La répartition pédagogique n'est donc pas encore déterminée car nous attendons les toutes dernières semaines de classe pour la définir. Quoi qu'il en soit, les enfants seront répartis dans 7 classes.

Les parents des élèves de petite section seront accueillis à l'école pour une réunion d'information le lundi 12 juin à 18h et un temps d'accueil dans les classes est prévu pour les enfants (accompagnés des parents) le vendredi 23 juin de 10h à 11h. En parallèle, visite du 16 et du 30 du multi-accueil.

L'équipe enseignante sera modifiée l'an prochain en fonction des nominations au mouvement dont les résultats seront connus le 21 juin ou à la fin du mois d'août. Un poste à plein temps est concerné.

Concernant les horaires de l'école maternelle, nous pensons maintenir les horaires actuels qui permettent d'étaler l'utilisation du parking, très sollicité du fait de l'annexion de celui de l'élémentaire par le chantier du pôle culturel. Avec demande de places plus larges et de la suppression des panneaux de basket.

- **Vie de l'école : bilan des actions menées depuis le dernier conseil d'école et projets pour la suite de l'année.**

Actions menées avec l'ensemble de l'école :

1. Les interventions de Muriel Rouzé, bibliothécaire se sont poursuivies durant les deux dernières périodes et se poursuivent jusqu'en fin d'année.  
Les élèves de moyenne section des classes de PS/MS ont visité les locaux de la bibliothèque, les visites se sont étalées sur plusieurs vendredis matin car la bibliothèque ne peut accueillir que peu d'enfants en même temps. La dernière visite aura lieu le vendredi 16 juin.
2. Toutes les classes ont bénéficié des interventions de l'association « Maison de Loire du Loiret » comme il était prévu. Certaines animations ont eu lieu par beau temps, d'autres sous la pluie mais les enfants ont apprécié de découvrir une multitude de petites bêtes. Deux classes vont à Jargeau mardi prochain (matinée avec la maison de Loire et l'après-midi ludique)

Projets menés par certaines classes :

1. Les visites au potager de Sande Jeusset (pour la classe de Lydie Berthault) se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. La dernière visite aura lieu le 29 juin.
2. Les carrés potagers ont été plantés et l'école a été visitée par les responsables de l'opération « écoles fleuries ».
3. Les élèves des classes de GS et de MS/GS ont bénéficié d'une sensibilisation à la santé bucco-dentaire et ont appris à se brosser les dents grâce à l'intervention d'une étudiante en odontologie.
4. Les élèves de CP sont venus lire des histoires dans les classes de MS/GS et GS.
5. Les 3 classes de MS/GS et GS sont allées voir le spectacle proposé par l'association Jeunesses Musicales de France : Lubulus et Alaïs. Le financement de cette sortie est partagé entre la mairie pour le transport et la coopérative scolaire qui a pris en charge le coût du spectacle qui avait lieu à St Denis en Val.
6. Visite de l'atelier d'artisanat de poterie de madame Giroux pour la classe de Laura Jalabert le vendredi 26 mai
7. Sortie de fin d'année au Club Hippique de Brinon sur Sauldre pour les classes de Laura Jalabert, Lydie Berthault et Isabelle Crespel. Le financement de cette sortie est également partagé entre la mairie et la coopérative. La mairie a pris en charge le coût du transport et la coopérative celui des activités équestres.

Et ce qui n'est pas encore passé mais aura lieu d'ici la fin de l'année :

1. Les élèves de GS vont aller visiter les classes de CP le mardi 27 juin.
2. Les élèves de GS participeront avec ceux du CP à des olympiades le mardi 4 juillet.
3. Les enfants du multi-accueil vont venir visiter l'école (cour de récréation, salle de motricité et classes)
4. Les élèves de GS (Laura Jalabert) vont aller au potager de Sande le 15 juin.

Par ailleurs, des temps de concertation ont eu lieu avec les responsables du périscolaire et des activités sportives.

Les pauses actives seront mises en place à la rentrée prochaine par les enseignants qui le souhaitent. Ces activités motrices à faire pendant le temps scolaire ou les temps périscolaires ont pour objectif d'harmoniser les pratiques pendant les différents temps d'accueil de l'enfant par la collectivité éducative.

En ce qui concerne l'aide aux élèves en difficultés :

"Le RASED a été représenté cette année par Mme LECHEVALIER Sandrine, psychologue de l'Education Nationale.

Elle est intervenue auprès de 4 dossiers d'élèves cette année dans l'école.

Intervenant sur 1 secteur regroupant 15 établissements scolaires avec un grand nombre d'élèves, elle n'a pu répondre à toutes les demandes émanant des enseignants."

Par ailleurs, les enseignants ont réalisé dans leurs classes des séances d'APC (activités pédagogiques complémentaires) pour les élèves ayant besoin d'un étayage particulier ou pour aborder certaines notions en petits groupes ou pour valider les compétences acquises par les élèves.

L'école avait présenté un dossier pour la labellisation dans le cadre du développement durable et comme école promotrice de la santé. Nous avons reçu aujourd'hui confirmation que nous avons obtenu les labels « sensibilisation E3D » et « sensibilisation Edusanté ». La remise de ces deux diplômes est prévue le mercredi 5 juillet au muséum d'Orléans (MOBE).

- **Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire**

Madame Crespel donne la parole à Laura Jalabert et Lydie Berthault, mandataires pour la coop auprès de l'OCCE.

SORTIE	ENTREE
JMF :300€ Maison de Loire : 1508.24€ Poney : 1 100€ Cinéma : 616€	Fête des écoles : ?
Bilan Année : environ 6000€	3700€
Solde actuel : 8500€	

Le coût des bus payé par la mairie est de 3350€.

- **Sécurité et travaux**

Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé sans que les adultes ni les enfants n'aient été prévenus. Il a été réalisé dans d'excellentes conditions et l'ensemble des personnels et des élèves ont évacué dans le calme en moins de 3 minutes.

Un PPMS intrusion malveillante avec évacuation des élèves sera réalisé demain matin. L'évacuation se fera sur le parking et les enfants seront encadrés à leur arrivée sur le parking par des agents de la mairie.

Nous attendons la rénovation des urinoirs des toilettes des enfants car ils fuient en permanence et sont fréquemment bouchés.

Nous attendons également la réunion avec l'architecte concernant la rénovation de la salle de motricité et du hall d'accueil de l'école.

Nous solliciterons aussi une réunion en début d'année afin de reparler du projet d'aménagement de la cour rouge. La création d'une cour plus végétalisée, un peu dans le même esprit que la cour jaune, ainsi que des aménagements permettant de mettre en place en extérieur des ateliers d'activités physique autonomes nécessite une concertation avec les différents partenaires et l'élaboration d'un projet qui pourrait être éligible à certains financements dans le cadre du projet « notre école, faisons-la ensemble » dont je vous avais déjà donné quelques éléments à l'occasion du conseil d'école du mois de mars.

Une demande est faite à la mairie concernant les portes de toilettes qui avaient été enlevées lors de la COVID et qu'il serait souhaitable de remettre.

En attendant, nous avons pu vérifier ces derniers jours que les zones d'ombre sont suffisamment nombreuses dans cette cour rouge pour que tous les élèves puissent sortir en récréation sans se trouver trop exposés. La structure est à l'ombre l'après-midi. Le préau, les arbres et la brémaille sur le grillage permettent aux enfants d'avoir différentes activités.

- **Questions diverses.**

Les parents d'élèves PEI souhaitent remercier l'équipe enseignante et les ATSEM pour leur investissement quotidien ainsi que pour les divers projets menés.

- a. Il serait souhaitable pour l'année prochaine qu'une communication dans les cahiers concernant les inscriptions en primaire soit réalisée avant le début de la campagne. En effet, beaucoup de parents ont eu l'information trop tardivement.

Réponse de Mme Crespel : Nous avons placé des affiches à toutes les entrées de l'école et de la garderie mais certains parents n'ont pas trouvé l'information. J'ignorais que le mot dans les cahiers était une habitude dans l'école, je n'y ai pas pensé, j'en suis désolée et bien sûr, j'essaierai de faire mieux l'an prochain.

- b. Est-il envisageable que l'école puisse transmettre les dossiers aux parents directement au lieu d'aller les chercher en mairie ?

Réponse de Mme Crespel : La réponse est clairement non, les inscriptions se font à la mairie et lorsque la mairie a validé l'inscription, l'école peut réaliser l'admission de l'enfant. Les dossiers sont donc fournis par la mairie, rapportés à la mairie puis transmis aux écoles.

- c. Est-il possible de communiquer en amont la date de la réunion d'information pour les nouveaux arrivants en CP ?

Réponse de Mme Crespel : la date est en général fixée fin juin ou début juillet. La réunion n'aura lieu qu'après les résultats du mouvement des enseignants, soit après le 21 ou le 22 juin.

- d. Il avait été abordé lors du conseil d'école du 14 juin 2022 l'aménagement de zones d'ombre dans la cour de l'école suite à l'arrachage de la haie. Une commission aménagement sécurité devait évoquer ce point en juin 2022. Quelles solutions avez-vous retenues ?

Monsieur Delplanque prend la parole et s'excuse de n'avoir pas suivi ce point avec attention.

L'aménagement de zones d'ombre a été évoqué en réunion mais n'est pas cotée à ce jour.

Deux solutions ont été évoquées:

1-Faire de l'ombre avec des toiles tendues

2-Faire de l'ombrage naturel en replantant des arbres adultes. De plus, nous pourrions bénéficier de la nouvelle éditions des fonds verts. (=préférence pour cette solution)

Mme Crespel indique que la chaleur n'impacte pas directement les enfants du fait de zones d'ombrages existantes. Le revêtement de la cour est plus problématique car il emmagasine la chaleur et provoque un effet réchauffant.

- ➔ Reste à voir la cohérence avec le projet NEFLE. De plus, il faut vérifier de ne pas faire d'investissement qui serait remis en cause par le gros projet qui est celui d'agrandir l'école maternelle.

- e. Question sur les dossiers inscription CANTINE/PERISCOLAIRE (pourquoi un nouveau dossier papier alors que les informations ont déjà été complétées par les parents sur la plateforme ?)

Mme Archenault prend la parole.

Une perte de temps a été observée en début d'année dernière avec des données manquantes obligatoires dont l'attestation des quotients familiaux et la fiche de liaison obligatoire (photocopie des vaccins...)

En effet, à peine 20% des quotients étaient renseignés et donc 60 % des familles ne percevaient pas l'aide à laquelle elles avaient droit.

Cette année, les données seront à jour pour septembre. La mairie remplira elle-même le portail famille.

Lorsque le dossier sera complet, l'ouverture du portail pourra se faire.

Pour information, en janvier, le logiciel a effacé l'ensemble des données ce qui a engendré une perte de renseignements des quotients.

Pour les nouvelles familles, il y a une possibilité d'accompagnement par un agent pour la présentation de l'outil et l'utilisation.

- f. Un pommier sera planté à l'automne (à partir de fin novembre) dans la cour de la maternelle, dans le même esprit que l'olivier de l'école élémentaire. La symbolique étant « l'arbre de la connaissance ».

**Intervention de M. DELPLANQUE, faite lors du conseil d'école du 16 mars 2023.**

Monsieur Delplanque met en avant le fait que le personnel périscolaire s'est mis en grève dernièrement afin de dénoncer un manque de considération et de respect de la part des parents et des enfants. Il rappelle l'importance de la présence et du travail de ces personnels sans qui de nombreuses familles seraient en difficulté dans leur organisation professionnelle et personnelle.

Il invite ainsi les parents à communiquer et sensibiliser les enfants sur le respect dont ils doivent faire preuve au quotidien et à tout moment lorsqu'ils côtoient le personnel éducatif des différents établissements.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Crespel remercie les participants pour la qualité de l'écoute et des échanges, pour l'investissement de chacun dans le fonctionnement et l'évolution des relations entre tous les acteurs de la vie éducative autour de l'école maternelle et pour la convivialité des réunions. Mme Crespel propose de poursuivre la construction de cette convivialité autour d'un verre de l'amitié offert par les associations de parents d'élèves.

Le prochain conseil d'école devrait avoir lieu à la mi-octobre 2023.

La séance est levée à 19h.